



Fiche Technique



- ✚ La section Randonnée de L'Etoile Marollaise a pour but la pratique et le développement de la randonnée pédestre, tant pour sa pratique sportive que pour la découverte et la sauvegarde de l'environnement, le tourisme et les loisirs.
- ✚ Pour y adhérer, il est nécessaire :
 - de renseigner le bulletin de demande d'adhésion,
 - de fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la randonnée pédestre,
 - d'avoir acquitté, par chèque, de préférence, au début de chaque année, le prix de la licence FFRP et de la cotisation à l'Association (dont le montant est fixé par l'Assemblée Générale).
- ✚ La section Randonnée peut admettre dans ses groupes de sorties des randonneurs occasionnels (des personnes intéressées et invités exceptionnels, jusqu'à concurrence de trois sorties au maximum). Ensuite, ils devront s'acquitter de la cotisation (licence comprise) s'ils souhaitent poursuivre la fréquentation de la section Randonnée de L'Etoile Marollaise. Ils devront remplir les mêmes conditions énumérées à l'Article ci-après, concernant les adhérents.
- ✚ Chaque randonneur s'engage, outre le fait d'être médicalement apte, à être convenablement équipé, à l'appréciation du guide ou de l'animateur, quel que soit le type de randonnée, avec :
 - des chaussures et vêtements appropriés (intempéries, nuit, etc.),
 - un sac à dos (avec une quantité d'eau et de nourriture suffisante pour la sortie)
 - la fiche d'alerte et de secours mise régulièrement à jour,
 - la licence FFRP,
 - la carte vitale.
- ✚ Le covoiturage est naturellement recommandé, sachant, bien entendu, que les passagers s'entendent sur une participation ou un tour de rôle.
- ✚ Pour ne pas salir les voitures et un sac en plastique pour le transport de vos chaussures après rando vous vaudra la reconnaissance des chauffeurs.
- ✚ Les randonnées prévues sont susceptibles d'être modifiées par l'animateur, soit au départ, soit durant la progression (causes : météo, impraticabilité, et pour toute autre situation soumise à son bon sens, etc.)

Dernière mise à jour de cette fiche
Le 10/07/2009



- Les chiens sont admis, si ils sont sociables et suivant les randonnées. Les chiens sont interdits dans les parcs nationaux et sur le territoire de certaines communes dont le maire a pris un arrêté en ce sens. Ils ne doivent en aucun cas déranger le gibier, ni les troupeaux. La divagation d'un chien est prohibée, c'est à dire sa présence hors de portée de vue ou de voix de son propriétaire. L'article 1385 du Code civil stipule : "Le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est à son usage, est responsable du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé.
- Les randonneurs sont astreints à une discipline, notamment dans la progression qui doit être collective, pour faciliter au responsable le contrôle de son groupe.
- Au cours des arrêts-repas, il va de soi que chacun respecte l'environnement et assure la propreté des sites en ne laissant aucun détritrus sur son passage.
- Lors de la randonnée, chacun respecte la propriété individuelle, ne dégrade aucun matériel et veille à remettre en place les installations que le groupe aurait pu déplacer pour progresser (barrières, grillages, fermetures, etc.)
- L'animateur est le responsable de la sortie et chacun se conforme à ses directives.

Responsable de la Section Randonnée	Responsable des Adhésions
<p>Michel HUBERT 32 rue des Grands Roseaux 94440 Marolles en Brie Tél : 01 45 69 59 26 Portable : 06 81 23 72 49 @ : michel.hubert94@orange.fr</p>	<p>Daniel CHAUMARD 10 rue des Blés d'Or 94440 Marolles en Brie Tél : 01 43 86 53 46 Portable : 06 81 23 72 49 @ : chaumard.martine@orange.fr</p>
Animateur	Animateur
<p>Jeannine HEMON 25 rue Françoise Dolto 77170 Brie Comte Robert Tél : 01 60 02 58 14 Portable : 06 12 62 38 59 @ : j.hemon@aliceadsl.fr</p>	<p>Alain PANACCIONE 28 avenue de Verdun 94450 Limeil Brévannes Tél : 01 45 99 34 38 Portable : 06 85 23 43 93 @ : alain.panaccione@sfr.fr</p>
Animateur	Webmaster
<p>Philippe MASFARAUD 27 rue des Forestiers 94440 Marolles en Brie Tél : 01 45 95 07 93 Portable : 06 16 13 09 89 @ : philippe.masfaraud@orange.fr</p>	<p>Jérôme RUYSEN 25 rue Françoise Dotto 77170 Brie Comte Robert Tél : 01 60 02 58 14 @ : webmaster@rando-marolles.fr</p>

Dernière mise à jour de cette fiche
 Le 10/07/2009

